



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Lutte contre l'insécurité et la délinquance à Paris

Question orale n° 252

### Texte de la question

M. David Amiel appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'insécurité et la délinquance à Paris. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur pour l'année 2022 communiqués en janvier 2023, la délinquance à Paris a progressé plus fortement que la moyenne nationale. Les premières mesures prises par le préfet de police de Paris ont permis l'amorce d'un recul de la délinquance au deuxième semestre 2022 mais les Parisiens restent préoccupés, d'autant que la ville s'apprête à accueillir deux événements planétaires qui solliciteront fortement les forces de l'ordre : la Coupe du monde de rugby à partir du mois de septembre 2023 et les jeux Olympiques en juillet 2024. La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur votée à l'Assemblée en décembre 2022 prévoit un budget supplémentaire et 15 milliards d'euros et le recrutement de 8 500 policiers et gendarmes d'ici 2027. Il souhaite connaître les moyens et les actions qui seront déployés par le Gouvernement pour lutter contre la délinquance à Paris.

### Texte de la réponse

#### INSÉCURITÉ À PARIS

**M. le président.** La parole est à M. David Amiel, pour exposer sa question, n° 252, relative à l'insécurité à Paris.

**M. David Amiel.** La situation en matière de sécurité s'est considérablement dégradée à Paris. Dans le 15e arrondissement où je suis élu, les atteintes aux biens comme les atteintes à l'intégrité physique des personnes ont progressé, qu'il s'agisse des cambriolages, des vols, des violences ou du trafic de drogue. Cette délinquance rend, au quotidien, la vie impossible à beaucoup trop d'habitants.

La création d'une police municipale, que notre majorité avait souhaitée lors de la précédente législature, doit permettre de réorienter et de soulager les efforts de la police nationale. Toutefois, force est de constater que sa montée en charge, à la main de la Ville de Paris, est aujourd'hui trop lente.

Les efforts du préfet de police ont permis un recul de la délinquance au second semestre 2022, mais davantage de forces de l'ordre seront nécessaires sur le terrain pour les mois et les années à venir. Cela correspond d'ailleurs pleinement aux priorités fixées par le ministre de l'intérieur dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (Lopmi), votée à l'automne dernier, qui prévoit à la fois une augmentation du budget de 15 milliards d'euros et des recrutements considérables, à hauteur de 8 500 policiers et gendarmes supplémentaires.

Dans ce contexte, quels moyens seront attribués à la capitale et au 15e arrondissement en particulier ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des outre-mer.

**M. Jean-François Carenco**, *ministre délégué chargé des outre-mer*. Sur les 8 500 membres des forces de sécurité supplémentaires que vous mentionnez, 1 000 seront affectées au bénéfice exclusif de la préfecture de police de Paris, dont 500 la rejoindront d'ici à 2024, dans la perspective de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques.

Le recul de la délinquance à Paris est, et doit être, l'objectif prioritaire du préfet de police. À ce titre, de nouvelles mesures ont récemment été prises, telles que la priorité donnée aux patrouilles dans les secteurs de Paris et durant les horaires les plus criminogènes, ou encore la réversibilité des unités du maintien de l'ordre qui renforcent dès que possible – comme dans les territoires d'outre-mer – les missions de sécurisation : cela permet le déploiement quotidien de 230 agents supplémentaires sur la voie publique.

À Paris plus qu'ailleurs, la lutte contre la délinquance commise dans les transports fait également l'objet d'une attention particulière et la présence policière y a été renforcée grâce au déploiement de 300 policiers, chaque jour, dans les réseaux. Depuis cet été, des unités de force mobile, dont un escadron de gendarmerie mobile dédié, sont également régulièrement déployées dans le métro. En outre, 200 policiers supplémentaires sont venus renforcer la sécurité dans les transports franciliens.

Dans la perspective de la Coupe du monde de rugby de 2023 et des Jeux olympiques de 2024, dont une part importante des événements sportifs se déroulera au cœur même de la capitale, un plan spécifique antidélinquance a été engagé depuis novembre 2022. Dans ce cadre, des opérations « zéro délinquance » d'ampleur sont menées deux fois par jour dans la capitale, y compris dans les transports, en ciblant vingt et un secteurs identifiés comme prioritaires : futurs sites olympiques, zones touristiques, secteurs dégradés. Ces opérations spécifiques peuvent conjuguer des actions de voie publique judiciaires et administratives. Elles sont menées avec le soutien renforcé de la police municipale et des partenaires locaux, notamment des groupes de partenariat opérationnel. En outre, le déploiement de 400 caméras de vidéoprotection supplémentaires est prévu à Paris d'ici à 2024, caméras qui resteront, bien évidemment, après les Jeux.

Enfin, si les statistiques que vous évoquez traduisent en effet une hausse insupportable de la délinquance dans la capitale au cours de l'année 2022, elles témoignent néanmoins d'une tendance encourageante à la baisse depuis le second semestre – il s'agit d'un premier signe –, tendance qui n'a pas été démentie au cours des trois premiers mois de l'année 2023. Les moyens supplémentaires engagés produiront donc peu à peu leurs effets, même si cela nécessitera clairement un peu de temps.

## Données clés

**Auteur** : [M. David Amiel](#)

**Circonscription** : Paris (13<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 252

**Rubrique** : Crimes, délits et contraventions

**Ministère interrogé** : Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire** : Intérieur et outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [21 mars 2023](#)

**Réponse publiée le** : 29 mars 2023, page 3125

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 mars 2023](#)